



Résiliation d'un contrat virgin mobile

Par **anne_miss**, le **21/03/2012** à **01:25**

Bonjour,

Il y a deux mois, j'ai commandé un abonnement avec 24 mois d'engagement, mais depuis, l'un de mes parents est mort et nous n'avons plus les moyens de l'assumer, résiliation que m'a refusé virgin mobile.

Voilà ma question: A l'époque, virgin a oublié de me faire signer le contrat d'abonnement (ni électroniquement, ni manuellement, est-il possible de forcer la fermeture de la ligne grace à la non signature?

Merci d'avance